

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19450 - 75ÈME ANNÉE

Décès du président de l'AKFM

Veloma Eric Rakotomonga

Eric Rakotomonga eut la lourde responsabilité de succéder à Gisèle Rabesahala à la direction de l'AKFM et du journal Imongo Vaovao, après 2 autres transitions éphémères. Jusqu'à son dernier souffle, Eric Rakotomonga a lutté pour le progrès du peuple malgache et la solidarité entre les peuples. Le PCR et Témoignages perdent un grand ami, un militant de la solidarité internationale.

C'est avec une vive émotion et une grande tristesse que nous avons appris, ce mercredi, le décès de notre ami Eric Rakotomonga, président de l'AKFM (Parti du Congrès pour l'indépendance de Madagascar) et responsable du journal Imongo Vaovao.

Eric Rakotomonga était venu pour la première fois à La Réunion en 1985. Il conduisait la délégation du KDTM (Organisation de jeunesse de l'AKFM) au Festival International de la Jeunesse et des Etudiants de l'Océan Indien, manifestation réunionnaise de l'Année Internationale de la Jeunesse décrétée par l'ONU. L'évènement était organisé par le CORJ (Comité d'Organisations de la Jeunesse) que présidait Ary Yée Chong Tchi Kan. Il y avait également une délégation Mauricienne et Seychelloise.

A Madagascar, Eric Rakotomonga eut un parcours de syndicaliste au sein du FISEMA. Il a oeuvré inlassablement pour le progrès des droits des travailleurs. Il était également membre de l'AKFM, parti au sein duquel il eut à assumer d'importantes responsabilités.



Successeur de Gisèle Rabesahala

Après le décès de Gisèle Rabesahala en 2011, Eric Rakotomonga est devenu président de l'AKFM à un moment difficile. En effet, durant cette période, l'AKFM dut déplorer le décès de plusieurs de ses piliers. Il assumait cette tâche avec courage et abnégation. Lors du dernier Congrès de l'AKFM l'an passé, il fut d'ailleurs reconduit à la présidence du parti.

Il succéda également à Gisèle Rabesahala à la direction du journal Imongo Vaovao. Tout comme Gi-

sèle Rabesahala, il était journaliste. Il était responsable de la parution hebdomadaire de ce monument de la presse malgache. Tout ce travail était accompli en faisant face aux difficultés quotidiennes à laquelle tout Malgache est confronté. Il vivait en effet très modestement, c'était une personne très sobre.

Solidarité internationale

Depuis le 70e anniversaire de la révolte de 1947, en 2007, un renforcement des relations entre l'AKFM et le PCR a été observé. Il a cumulé avec la fondation du Fo-

Réaction de Ary Yée Chong Tchi Kan

A ses proches, ses camarades et ses amis, je vous exprime toutes mes condoléances et vous prie de trouver ici l'expression d'une amitié indéfectible depuis de longues années. Ensemble, nous avons posé les fondations d'une organisation politique régionale, le Forum Politique des Iles. Puisse sa disparition accentuer la conscience du "bon voisinage et de la diplomatie des peuples".

rum politique des îles en 2018 à Antananarivo. Cette première était organisée par REAGIES et co-présidée par Eric Rakotomonga pour l'AKFM et Ary Yée Chong Tchi Kan pour le PCR. Les Chagos étaient l'invité d'honneur. A cette occasion, Olivier Bancoult est intervenu pour la première fois à Madagascar pour plaider la cause de son peuple, expulsé des Chagos à cause de la base militaire de Diego Garcia. Le Forum politique des îles est devenue une structure pérenne, avec un secrétariat permanent prévu à Antananarivo. Depuis 2017, Eric Rakotomonga est revenu plusieurs fois à La Réunion dans le cadre des échanges avec le PCR. Lors de la Conférence idéologique internationale organisée par le PCR pour son 60e anniversaire du 26 au 28 octobre derniers, Eric Rakotomonga représentait l'AKFM, aux côtés des délégations venues de Cuba, d'Afrique du Sud, d'Inde, de France, des Seychelles et des Chagos. Lors de son intervention, il avait rappelé ceci : « au nom du

profit, ce système pille, provoque des guerres ». Pour Eric Rakotomonga, « le défi est d'aller vers le changement de civilisation ». Il a souligné que « les expériences de lutte du PCR sont une richesse théorique et pratique ». C'était il y a moins de trois mois.

Jusqu'à son dernier souffle, Eric Rakotomonga a lutté pour le progrès du peuple malgache et la solidarité entre les peuples.

Le PCR et Témoignages perdent un grand ami, militant de la solidarité internationale.

Nos peines

Yvon Pontalba nous a quittés

Nous avons eu la tristesse d'apprendre hier le décès d'Yvon Pontalba, père de notre camarade Julie Pontalba, survenu ce mercredi à l'âge de 72 ans. Issu d'une famille nombreuse de Saint-Leu, Yvon Pontalba a connu les conditions de vie difficiles de la plupart des Réunionnais de l'époque. Il était menuisier à la PREBAT, à l'époque où les ouvriers partaient pour la semaine sur les chantiers. A la fermeture de l'entreprise, il fut mis au chômage.

Yvon Pontalba était fortement investi dans la lutte. Il était militant du PCR et vendeur de « Témoignages ». Très impliqué dans la vie politique notamment à Saint-Leu, il était souvent mandataire du PCR dans les bureaux de vote, ce qui était à une époque un acte très courageux compte tenu des violences ciblant les mandataires communistes.

Yvon Pontalba était marié et père de 4 enfants.

A Julie, à sa famille, à ses proches, le PCR et Témoignages présentent leurs sincères condoléances.

A la découverte du premier site archéologique de Madagascar -2-

Mahilaka : un patrimoine à préserver

Après une période de prospérité marquée notamment par une importante activité métallurgique (voir Témoignages du 15 janvier 2019), l'important port de Mahilaka a été abandonné au 14e siècle, 200 ans avant l'arrivée des Européens dans notre région. Cet abandon reste inexplicable, et ce patrimoine historique n'est aujourd'hui plus entretenu. Georges Radebason, professeur d'Histoire à l'Université d'Antsiranana, revient sur la découverte archéologique de ce site, et décrit la situation actuelle.

La ville de Mahilaka est classée comme le premier site archéologique de Madagascar. Il était situé dans une concession appartenant

à un colon dénommé Millot. Celui-ci en découvrant les restes de la ville - la mosquée, les restes de fortifications qu'il estimait être comparables à celles de la cote orientale africaine - contactait les autorités en 1912. Désormais cet endroit est considéré comme site archéologique et attire l'attention des chercheurs.

Mahilaka était abandonnée à partir du XIVe siècle. Jusqu'à maintenant, l'explication sur l'abandon d'anciennes villes situées dans la partie septentrionale de Madagascar reste une énigme. Le cas de Mahilaka n'échappe pas aussi à cette situation. Plusieurs hypothèses sont avancées : guerre, épidémie, puissant cyclone qui aurait pu dé-

vaster les villes.

Actuellement ce site est laissé à l'abandon. Pourtant en 2008, dans le cadre de la réhabilitation de la RN 06 financée par l'Union européenne, cette institution, par le biais du projet Asa Miaro, créa un Centre d'interprétation du site de Mahilaka, qui était alors bien entretenu. Mais maintenant le projet Asa Miaro n'existe plus et le site est complètement abandonné. Le plus triste est que le terrain du site est occupé par un particulier et est devenu un champ de cocotier. Heureusement que l'occupant n'a pas touché les restes des fortifications.

Georges Radebason

Dix questions et dix réponses sur le projet de réforme -3-

Retraites : « On ne peut pas à la fois organiser le déficit et prétendre lutter contre celui-ci »

Dans « l'Humanité », l'universitaire Salim Lamrani répond à dix questions sur les conséquences de la réforme des retraites de Macron sur le système actuel.

Le déficit actuel n'est-il pas le résultat de décisions politiques ?

Effectivement, les politiques gouvernementales sont en partie responsables du déficit actuel. Ainsi, la défiscalisation des heures supplémentaires prive l'Etat de cotisations qui permettraient d'équilibrer en partie le système. Par ailleurs, selon le Conseil d'orientation des retraites, la suppression des 120 000 postes d'agents dans la fonction publique annoncée par le gouvernement a un impact conséquent sur le déficit du système de retraite : « La politique de l'Etat est très déterminante. Si vous enlevez un million de fonctionnaires en France, vous faites des économies budgétaires très importantes, mais vous mettez les régimes de retraite avec les conventions actuelles en faillite. » En un mot, maintenir ou augmenter le nombre de fonctionnaires dans les secteurs prioritaires tels que la santé et l'éducation permettrait de résoudre le problème du déficit. De plus, le rapport Delevoye de 132 pages, qui constitue la base du projet de réforme actuel, prévoit également d'exonérer les hauts re-

venus au-delà de 120 000 euros annuels de cotisations retraites et de baisser le taux de 28% à 2,8%. Selon l'Agirc-Arrco, organisme de retraite complémentaire pour les salariés du privé, cette mesure priverait le régime des retraites de 4 à 7 milliards d'euros de cotisations chaque année. On ne peut pas à la fois organiser le déficit et prétendre lutter contre celui-ci. En outre, les investissements réalisés dans un système de retraites complémentaires par capitalisation donneraient droit à une exonération fiscale de 70% pour les entreprises, ce qui contribuerait à appauvrir davantage l'Etat en le privant de recettes.

Enfin, actuellement, la part du PIB consacrée aux retraites est de 13,8%, soit 330 milliards d'euros. Au cours de l'histoire, le pourcentage du PIB dédié aux pensions de retraite a toujours été adapté aux fluctuations de la composition démographique pour assurer un niveau de pension décent. Il était de 5% en 1960, 9,4% en 1975, 11,6% en 2000, 13% en 2007 et il est prévu qu'il soit de 14% en 2025. Le Conseil d'orientation des retraites note à ce sujet que « la part des dépenses de retraite dans le PIB ne dérape pas significativement, quels que soient les scénarios économiques », c'est-à-dire y compris en cas de croissance très faible. Or, le gouvernement a pris la décision de limiter cette part à 14% y compris après 2025 alors que la

part des retraités passera de 22% en 2025 à 27% en 2060. La conséquence inévitable sera une baisse du montant des pensions. Il faudrait au contraire ajuster la part du PIB consacrée aux retraites selon l'évolution démographique. Ainsi, si l'on consacrait 16% du PIB au système de retraites, le déficit disparaîtrait de façon automatique.

Un autre exemple : l'évasion fiscale coûte chaque année 100 milliards d'euros à la France. Si le pays se donnait les moyens de lutter contre ce fléau, cela résoudrait tous les problèmes de déficit de la nation et permettrait d'investir massivement pour résorber le chômage et augmenter les salaires. Cela engendrerait mécaniquement une baisse des dépenses de l'Etat et notamment des allocations-chômage, et une hausse de ses recettes par le biais des impôts perçus grâce aux nouveaux emplois créés. Ces nouveaux salariés, disposant enfin d'un revenu, consommeraient davantage, ce qui remplirait les carnets de commandes des entreprises, lesquelles embaucheraient à leur tour pour répondre à la demande, créant ainsi un cercle vertueux qui rendrait la société française plus égalitaire.

(à suivre)

Salim Lamrani

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zot i koné : in bal dann pyé lé vite arivé

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, moin lé a d'mandé pou kosa souvan défoi mi antann dann la boush bann rouj-de-fon lo mo « réspé » é biensir sé bann rouj - k'i réklam lo réspé. Mi domann amoin bien kosa lo réspé néna a fèr dann in bataye politik, sansa dann in lite éléktoral. I diré zot i mète la fote dsi lé zot si zot i pans néna poin réspé pou zot. Lo réspé, sa i mérite sa, é la pa la loi k'idéside si néna réspé pou ou sansa si na poin. Si néna sé kan ou la mérité, si na poin sé kan ou la pa mérité. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr i étone amoin ké ou i trouv drol ké nout parti i réklam lo réspé pars konm li réspèk lé zot, li pans lé normal k'an rotour lé zot néna réspé pou li. Mi rapèl bien sak in résponsab nout diréksyon téi i di néna kék moi an parlann zéléksyon : li dizé, néna inn sèl kondisyon pou rouv la diskisyon avèk lé zot sé ké lé zot i réspèkt anou konm nou ni répèk lé zot.

Réspèkté ? Sé kan ou néna la konsidérasyon-dakor, sansa pa dakor-mé lo minimom sé lo réspé réciprok. Dabor lo réspé pou nout parti son bann dirizan épi son bann militan é sak nou la fé an soisantan, i zistifyé asé lo réspé ni réklam.

Réspèkté ? Sé lo réspé pou bann désizyon nout parti i pran. Sé li k'i dézign demoun i doi anparl an son nom avèk lakor la mazorité bann kamarad. La pa ou k'i shoizi lo moun pou koz ansanm, sé lo parti k'i done lo nom la pèrsone i doi koz avèk ou si ou lé éktèryèr par raport nout parti.

Si néna poin réspé, ébin na poin la démokrasi, é si néna poin la démokrasi ni bate an aryèr par raport landroi nou la fine arivé... Dann in ka konmsa kèl i pé z'ète lo sanksyon ? Lo sanksyon sé kan ou i tir ou mèm in bal dann out pyé pars ou i réspèk pa nou é la plipar d'tan in bal dann pyé lé souvan dé foi vite arivé .. NB Astèr si ou i vé pa diskité ébin sé in n'ot problèm sirtou i rézoud pa par lo déboshaj kamarad konm mi antann dir d'isi d'laba.

Justin